



APPEL D'OFFRES

Évaluation externe à mi-parcours

« Améliorer la santé humaine, animale et environnementale dans le territoire de Mahagi grâce à une approche "One Health" axée sur les maladies infectieuses zoonotiques et les maladies tropicales négligées » (OH Mahagi)

Période du projet : 15.12.2021 to 14.12.2024 (36 mois)

Partenaire de mise en œuvre : Malteser International et CAAMENIHU asbl

Volume du projet : 3.000.000 Euro

Bailleurs de fonds : Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)

I. Contexte et justification

Malteser International (MI) est présent dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo (RDC) depuis 1996 et a mis en œuvre de nombreux projets dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH/WASH) ainsi que de la sécurité alimentaire. Depuis la fin de l'année 2021, l'approche « One Health » (Une Santé) est également mise en œuvre dans certains projets. L'un de ces projets est le projet « *Améliorer la santé humaine, animale et environnementale dans le territoire de Mahagi grâce à une approche "One Health" axée sur les maladies infectieuses zoonotiques et les maladies tropicales négligées* » (ci-après désigné par **Projet OH Mahagi**).

MI est présent dans le territoire de Mahagi depuis l'an 2000 avec des projets de coopération au développement et des projets occasionnels d'aide d'urgence (par ex. soins médicaux aux personnes déplacées, lutte contre les épidémies : Ebola, peste, Covid-19, etc.). L'expérience acquise et les demandes des différents acteurs de la santé sur le terrain ont fait naître le besoin d'agir de manière encore plus préventive et multisectorielle dans des domaines de la santé et de la prévention qui ne sont souvent pas prioritaires, comme les zoonoses et les maladies tropicales négligées. L'objectif est de trouver des solutions à long terme et basées sur le contexte local. D'où l'intérêt de « One Health » en tant qu'approche multisectorielle, qui se situe à l'interface de la santé humaine, animale et environnementale et qui met l'accent sur les zoonoses et les maladies tropicales négligées.

La genèse de la mission de consultance se réfère à ce dernier projet OH Mahagi financé par le BMZ qui est mis en œuvre par Malteser International et le partenaire local CAAMENIHU asbl. ensemble avec le Comité de Coordination Une Santé Ituri-Mahagi dans le territoire de Mahagi, en RDC. Le projet est en cours depuis décembre 2021 et a une durée de 36 mois. Une évaluation à mi-parcours est prévue dans le cadre du projet. Celle-ci doit servir d'étude d'apprentissage et doit donc identifier les leçons apprises (*lessons learnt*) et les meilleures pratiques (*best practices*) à partir du déroulement du projet.

Les trois acteurs principaux du projet sont Malteser International, Caamenihu asbl. et le Comité de Coordination Une Santé Ituri-Mahagi. Malteser International assure le pilotage du projet OH



Mahagi et joue le rôle de promoteur privé. En tant qu'acteur de la société civile, Caamenihu asbl. assume le rôle d'acheteur des médicaments vétérinaires et humains nécessaires, des consommables et du matériel de laboratoire, ainsi que la formation et l'accompagnement des acteurs dans le domaine de la médecine vétérinaire et humaine dans leur utilisation. Le Comité de Coordination Une Santé Ituri-Mahagi est également un acteur de la société civile qui a été mis en place dans le cadre du projet et qui est impliqué dans toutes les activités du projet. Le renforcement des capacités du comité devrait lui permettre de fonctionner de manière autonome et rentable à long terme.

Les objectifs du projet financé par le BMZ sont les suivants :

Objectif Global (Impact)

Contribuer à l'amélioration de la santé humaine, animale et environnementale en République démocratique du Congo, en mettant l'accent sur les maladies infectieuses zoonotiques et les maladies tropicales négligées, grâce à un renforcement durable et multisectoriel des capacités locales.

Objectif du projet (Outcome)

Réduction de la morbidité et de la mortalité dues aux infections zoonotiques à potentiel épidémique et aux maladies tropicales négligées ayant un impact grave sur la santé de la population par une intervention multisectorielle (au sens de l'approche « One Health ») dans le Territoire de Mahagi, province d'Ituri en RDC.

Sous-Objectif (Output)

1. Le Comité de Coordination Une Santé Ituri est opérationnel, favorise l'échange de connaissances et coordonne les acteurs des différents secteurs (par ex. dans la planification des activités, la logistique, la vérification des notifications de cas, etc.).
2. La population dispose de connaissances de base multisectorielles sur les maladies zoonotiques locales et des adaptations positives de comportement se produisent.
3. Sous la direction du Comité de Coordination Une Santé, la société civile et les autorités publiques des secteurs de la santé publique, de la médecine vétérinaire et de l'éducation collaborent avec succès dans le cadre de la prévention et du traitement curatif et diagnostique des infections zoonotiques locales et des maladies tropicales négligées. Cela a un impact positif sur la santé de la population.
4. Un système d'alerte précoce intersectoriel et un système intersectoriel de rapport/collecte de données épidémiologiques pour les infections zoonotiques locales et les maladies tropicales négligées sont établis.
5. Les impacts environnementaux négatifs dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement local ont été éliminés dans les "points chauds" des maladies infectieuses locales.

II. Finalité, objectifs et utilisation de l'évaluation à mi-parcours

L'objectif principal de l'évaluation externe à mi-parcours est d'évaluer dans quelle mesure la mise en œuvre et les réalisations du programme ont progressé vers l'obtention des résultats proposés et des mesures planifiées de l'accord BMZ, en reflétant le narrative de la proposition



de projet, le cadre logique et le budget. Elle vise également à fournir des preuves de la contribution de MI, le Comité Une Santé Ituri-Mahagi et la CAAMENIHU asbl. à la réalisation des résultats et à l'impact (pertinence, cohérence/partenariats, efficacité, impact et durabilité).

L'objectif de l'exercice d'apprentissage est de communiquer directement les résultats de l'évaluation et de transformer les informations collectées en recommandations pour améliorer la programmation et la mise en œuvre et, en fin de compte, de rendre des comptes aux bailleurs de fonds et aux bénéficiaires.

Des observations clés sur les forces et les faiblesses de la conception du projet, les processus de mise en œuvre, les outils de suivi, la coopération avec les parties prenantes locales, les bonnes pratiques et les enseignements tirés, ainsi que les questions transversales, seront également examinées. En outre, les recommandations pour le développement de la conception du projet et des capacités respectives d'extension des services seront évaluées.

L'évaluation portera sur les points suivants

La pertinence et l'adéquation : La mesure dans laquelle la stratégie du projet, les activités proposées et les résultats et produits attendus ont été justifiés et sont restés pertinents pour le gouvernement congolais dans ses efforts pour faire progresser les besoins évalués des bénéficiaires, les politiques du pays et les priorités des donateurs.

Cohérence et partenariats : La mesure dans laquelle l'intervention du projet est cohérente avec les politiques du système humanitaire respectif (cluster, etc.) et des donateurs ainsi qu'avec les priorités du gouvernement de la RDC et la mesure dans laquelle l'intervention a été cohérente avec les interventions d'autres acteurs dans le même contexte.

Efficacité : La mesure dans laquelle les réalisations et les résultats attendus du projet ont été atteints. Les facteurs qui ont contribué ou empêché le projet d'atteindre les résultats et les objectifs souhaités doivent également être pris en compte dans l'évaluation.

Impact : La mesure dans laquelle le projet est censé contribuer à des effets/résultats à plus long terme. Il s'agit des principaux impacts/effets attendus et des effets/effets attendus de l'activité sur les indicateurs locaux sociaux, économiques, environnementaux et autres indicateurs de développement.

Durabilité/connectivité : Analyse des avantages des activités susceptibles de se poursuivre pendant toute la durée du projet et après la fin de celui-ci.

Conclusions et recommandations

- a) Principales conclusions tirées de l'analyse des preuves fournies lors des visites et des observations sur le terrain.
- b) Une série de recommandations liées aux conclusions qui fournissent une orientation à Malteser International, le partenaire local CAAMENIHU asbl. et le Comité Une Santé Ituri-Mahagi pour les interventions futures en RD Congo dans les secteurs liés au projet (poursuite du projet).

Capacité opérationnelle et qualité du partenariat avec l'organisation partenaire locale

- a) L'organisation partenaire locale dispose-t-elle d'une capacité opérationnelle suffisante ? Comment les capacités locales ont-elles été renforcées et où faut-il encore apporter des améliorations ?



III. Champ d'action et méthodologie

L'évaluation sera réalisée en trois étapes. La première intervention comprendra une étude documentaire des documents, propositions et rapports disponibles relatifs au projet.

La deuxième intervention sera une évaluation participative sur le terrain au cours de laquelle l'évaluateur recueillera des données pertinentes et abordera les principales questions par le biais d'entretiens individuels et collectifs avec le personnel, le partenaire et les bénéficiaires du projet.

La troisième étape sera la facilitation d'une session de débriefing intense avec la présentation des premiers résultats de l'évaluation.

La méthodologie d'évaluation doit impliquer (sans nécessairement s'y limiter) les parties prenantes, les documents et les critères suivants d'une manière participative, sensible au genre et inclusive (ce qui signifie également l'intégration des groupes marginalisés), en utilisant une combinaison d'outils quantitatifs et qualitatifs :

- Examen des documents pertinents du projet, y compris les rapports annuels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre, les rapports de mission sur le terrain etc. ;
- Informateurs clés (hommes et femmes) tels que les autorités locales, les membres du Comité Une Santé Ituri-Mahagi, l'organisation partenaire locale Caamenihu asbl. etc. ;
- Les bénéficiaires ;
- L'équipe du projet ;
- Observations (visites sur le terrain) des bâtiments réhabilités et construits, des systèmes d'eau, etc. ;
- La méthodologie d'évaluation doit utiliser une approche sensible au genre et inclusive, notamment en incluant les groupes marginalisés. Cela doit être précisé dans le rapport d'évaluation, y compris la manière dont les méthodes de collecte et d'analyse des données ont intégré les considérations de genre et inclusion, l'utilisation de données désagrégées et la sensibilisation de divers groupes de parties prenantes.

IV. Démarche et planification

L'évaluation à mi-parcours est programmée pour le mois de novembre 2023.

L'évaluation se déroule en RDC, dans le territoire de Mahagi, province d'Ituri. L'évaluateur est responsable de l'apport de tout l'équipement nécessaire (p.ex. ordinateur) ainsi que des frais de communication et de la couverture d'assurance appropriée. Un vol vers Entebbe, Ouganda ou Goma, RDC, et un transport ultérieur vers le site du projet à Mahagi, RDC, seront organisés et financés par MI. L'hébergement à Mahagi et sur place est également organisé et financé par MI. La réalisation de la tâche d'évaluation prévoit une durée totale d'environ 14 jours ouvrables - dont environ 6 jours prévus en visite sur le terrain à Mahagi, RDC.

MI facilitera tous les déplacements locaux dans la région. MI sera responsable de l'organisation des rendez-vous avec les parties prenantes sur place.

VI. Résultats et produits livrables

Tous les documents et données recueillis lors des entretiens sont confidentiels et utilisés uniquement dans le cadre de l'évaluation. Les personnes interrogées ne seront pas citées dans le rapport sans leur autorisation.

Le projet de rapport et le rapport final, ainsi que tout le matériel lié à l'évaluation (produit par les évaluateurs ou par MI elle-même) sont confidentiels et restent à tout moment la propriété de MI.

- 1) **Rapport initial** : Planification de l'évaluation sous la forme d'un rapport initial basé sur l'analyse de la documentation du projet en accord avec le coordinateur pays de MI basé à Ariwa-



ra, le coordinateur médical national basé à Mahagi et le chef du projet OH Mahagi basé à Mahagi.

- 2) **Débriefing** : Une note (2 pages) reprenant les principaux résultats de l'évaluation et les recommandations est préparée et présentée au coordinateur pays de MI Basé à Ariwara, au coordinateur médical national basé à Mahagi, au chef du projet OH Mahagi basé à Mahagi et à la chargée de programme RDC basé au siège de MI à Cologne.
- 3) **Rapport final** : Un projet de rapport final (français, version électronique, 20 pages maximum) comprenant les résultats de l'évaluation et les recommandations sera envoyé à MI dans les dix jours suivant la visite sur le terrain, au plus tard pour commentaires éventuels. Le rapport (version électronique) sera finalisé et envoyé à MI au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception des commentaires et questions éventuels.

Les résultats de l'évaluation seront présentés dans un rapport écrit en français. Le rapport couvrira les sujets mentionnés ci-dessus et inclura des recommandations pratiques.

Les résultats de l'évaluation seront présentés dans un rapport écrit en français. Le rapport couvrira les sujets mentionnés ci-dessus et contiendra des recommandations pratiques destinées à contribuer à la réalisation des objectifs du projet, conformément aux normes générales et au cadre logique. La structure du rapport est recommandée comme suit :

1. Page de titre
2. Index
3. Liste des abréviations et acronymes
4. Carte de la zone du projet
5. Résumé exécutif
6. Introduction
7. Contexte
8. Méthodes d'évaluation et limites
9. Analyse, résultats et conclusions
10. Recommandations
11. Enseignements tirés
12. Annexes

VII. Expertise de l'évaluateur ou des évaluateurs

L'évaluation peut être réalisée par un seul évaluateur expérimenté ou par une équipe ayant une expertise avérée dans les domaines d'intervention. Les candidatures portant sur un seul domaine d'intervention sont également encouragées et prises en considération en combinaison avec d'autres candidatures. Le(s) évaluateur(s) doit(vent) avoir

- Une expérience avérée de l'évaluation de projets humanitaires, de préférence dans un domaine connexe (santé, EAH/WASH, Une Santé/One Health) ;
- Un minimum de cinq ans d'expérience avec des projets humanitaires et/ou de développement ;
- Expérience dans le contexte de l'Afrique sub-saharienne, de préférence en RD Congo ;
- Excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit ; la connaissance de l'allemand et de l'anglais est un atout ;
- Un diplôme universitaire de troisième cycle ou équivalent dans le domaine plus large de la santé et/ou Une Santé/One Health et/ou de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH/WASH) serait une valeur ajoutée.



Malteser International

Order of Malta Worldwide Relief

VIII. Exigences relatives à la présentation des offres

L'offre sera une compilation des documents suivants :

1. Offre technique comprenant une description de la méthodologie et du plan de travail ;
2. Offre financière comprenant les frais de voyage, d'hébergement, les per diem, etc. ;
3. Informations sur l'expérience antérieure, y compris le CV et les références ;
4. Informations sur la disponibilité pour la mission.

Déclaration d'intérêt :

Les candidatures sont présentées par courrier électronique à Malteser International.

Personne de contact : Miriam Suhr miriam.suhr@malteser-international.org **jusqu'au 27 juillet 2023.**

Veillez noter que des entretiens peuvent avoir lieu avant la date limite. Néanmoins, la décision finale ne sera prise qu'après examen de toutes les candidatures.